

Le monde que nous voulons

« Beyond 2015 »

Un guide pratique pour les discussions nationales



Janvier 2012

Une publication conjointe de :

The Global Call to Action Against Poverty (GCAP),

Beyond 2015 et de l'UN Millennium Campaign

La pauvreté, comme l'esclavage et l'apartheid, n'est pas naturelle. Elle est produite par l'homme et peut être vaincue et éradiquée par l'action de l'homme. Et vaincre la pauvreté n'est pas un geste de charité; c'est un acte de justice, un acte de protection d'un droit humain fondamental, le droit à la dignité et à une vie décente. Tant que subsiste la pauvreté, il n'y a pas de vraie liberté."

- Nelson Mandela, 2005

Table des matières

1) Introduction	4
1.1 Un contexte difficile pour un nouveau cadre d'action post-2015	4
1.2 Pourquoi avons-nous besoin d'un cadre d'action post-2015 ?	4
1.3 But des discussions nationales	5
1.4 Conseils d'utilisation de ce guide	6
2) Contexte international: processus intergouvernementaux et Nations Unies. 6	6
2.1 Cadre général	6
2.2 Processus de consultation	7
2.3 Chronologie des dates clés	8
3) "Le Monde que nous voulons après 2015" : Délibérations nationales	8
3.1 Qui inviter aux discussions nationales ?	9
4) Influencer le niveau national	9
5) Conseils pour les organisateurs et les facilitateurs des discussions nationales	10
5.1 Introduction	10
5.2 Préparatifs	10
5.3 Définir l'agenda	12
5.4 Suggestion d'agenda	122
5.5 Consigner les résultats des discussions de la société civile	133
5.6 Contacts clés	144
Annexe 1: Présentation des discussions autour du contenu	14
A1.1 La Déclaration du Millénaire	155
A1.2 Les « Indispensables » de Beyond 2015	166
A1.3 Objectifs du Millénaire pour la Consommation	17
A1.4 Proposition du Centre pour l'Innovation dans la Gouvernance Internationale (CIGI) et de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge (IFRC)	17
A1.5 Objectifs de Développement Durable (SDG)	199
A1.6 Bonheur National Brut (BNB)	21
A1.7 Bien être humain	22
Annexe 2: Modèle de Programme	23
Annexe 3 : A propos de nous	24
A3.1 En savoir plus sur GCAP / Le monde que nous voulons	24
A3.2 En savoir plus sur Beyond 2015	24
A3.3 En savoir plus sur la Campagne du Millénaire des Nations Unies	24
Annexe 4 : Modèle de Compte-rendu des discussions nationales	25

1) Introduction

1.1 Un contexte difficile pour un nouveau cadre d'action post-2015

Les OMD ont émergé dans une période de relative stabilité, de prospérité et de cohérence. Les économies occidentales montaient en puissance, le G7 était une force dominante de la diplomatie internationale et un consensus sur les problématiques du développement avait été atteint pendant les années 1990. Or, même si à cette période les conditions étaient plutôt favorables pour forger un accord sur des objectifs globaux de développement, près de 10 années ont été nécessaires pour développer et négocier le cadre des OMD.

Pendant la dernière décennie, ce cadre a reçu un soutien sans précédent de nombreux acteurs et notamment des gouvernements et de la société civile. Les Objectifs ont aidé à sauver la vie de millions d'hommes, de femmes et d'enfants ainsi qu'à sortir des millions de personnes de la pauvreté¹. Mais la crise financière est apparue et a anéanti la croyance en la pensée économique qui dominait depuis longtemps, la puissance internationale est devenue plus diffuse et multipolaire, et les changements climatiques ont laissé entrevoir des lendemains difficiles.

Les discussions sur l'après-2015 sont en train de prendre place dans une période de

¹ Voir *Rapport de 2011 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement* sur http://www.un.org/fr/millenniumgoals/pdf/report_2011.pdf

crises multiples et d'instabilité – et dans un monde aux ressources naturelles et fiscales limitées. Les politiques du développement ont évolué significativement depuis la Déclaration du Millénaire en 2000, et des changements majeurs dans le rapport de forces mondial sont intervenus. La répartition de la pauvreté et des inégalités dans le monde évolue, et les outils ainsi que les acteurs qui affrontent les questions de développement ont changé. Nombreux sont maintenant les pauvres qui vivent dans des pays à revenus intermédiaires, les changements climatiques menacent les progrès accomplis, et les inégalités se sont accrues considérablement depuis que les OMD ont été adoptés.

1.2 Pourquoi avons-nous besoin d'un cadre d'action post-2015 ?

Dans le climat politique et économique actuel, les organisations de la société civile (OSC) ainsi que les gouvernements, les Nations Unies et les autres parties prenantes doivent travailler dur pour accélérer la réalisation des OMD d'ici à 2015. Malheureusement il ne peut pas être considéré comme acquis que les Objectifs vont être atteints dans leur intégralité. Malgré les progrès réalisés dans de nombreux domaines, il est attendu qu'1 personne sur 5 vivra sous le seuil des 1,25 \$ par jour en 2015. C'est pourquoi il est crucial que les efforts actuels pour l'accomplissement des OMD s'accompagnent également d'une réflexion sur un nouveau cadre de développement à mettre en place dans quatre ans, au moment de l'échéance de l'accord actuel.

87% des personnes de la société civile des pays du sud interrogées pour le rapport «

100 voix » de la CAFOD affirmaient qu'elles désiraient un nouveau cadre pour le développement, adopté internationalement, pour l'après 2015². Cela donne un bon mandat à la société civile pour réclamer un nouveau cadre post-2015.

Ces dernières années, les discussions de la société civile se sont concentrées sur la nécessité de changer l'actuel paradigme dominant du développement et d'établir un cadre radicalement novateur pour l'après-2015. Ces discussions reconnaissent qu'un agenda ambitieux est requis pour répondre à l'insécurité climatique, financière et alimentaire croissante qui réduit les progrès en matière d'éradication de la pauvreté (voir l'annexe 1). Elles ont clairement démontré que le processus de développement du cadre post-2015 ne pouvait pas répéter les points faibles des OMD – le processus se doit d'être participatif, inclusif et attentif aux voix de ceux qui sont directement touchés par la pauvreté et l'injustice.

Bien que les OMD aient été rédigés par un petit groupe d'experts de l'ONU, ils ont rencontrés un véritable succès en termes de reconnaissance internationale. Or pour cette raison, l'approche à huis-clos qui avait prévalu dans la conception et la rédaction des OMD ne pourra probablement pas être utilisée à nouveau.

Pour que l'ONU soit capable de mettre en place avec succès un processus participatif significatif, la société civile doit mener des discussions communes préalables au niveau national et atteindre un consensus

² Voir

<http://www.cafod.org.uk/resources/policy/aid/beyond-the-mdgs>

minimum sur le contenu potentiel d'un cadre pour l'après-2015.

1.3 But des discussions nationales

Ce guide pratique a été conçu pour aider les organisations de la société civile à organiser et à faciliter des discussions nationales. Celles-ci visent à remplir un certain nombre d'objectifs :

1. Répondre aux consultations menées par les Nations Unies au niveau national (voir section 2). Beyond 2015 et GCAP (Appel Mondial à l'Action Contre la Pauvreté) vont travailler ensemble avec l'ONU pour garantir que des représentants des discussions de la société civile soient présents lors de ces consultations et que le résultat des discussions de la société civile soit considéré comme une contribution aux consultations.
2. Créer des revendications politiques spécifiques pour les gouvernements qui vont négocier l'accord final au sein de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Ainsi, les discussions de la société civile ont pour objectif clé de créer des revendications politiques spécifiques et concrètes

Juillet 2011 – Le rapport du Secrétaire Général de l'ONU énonce : *“Le cadre de développement de l'après-2015 sera probablement d'autant plus efficace qu'il sera le résultat d'un processus transparent, ouvert et sans exclusion auquel participeront de multiples parties prenantes”*

pour les gouvernements nationaux afin d'influencer leurs positions sur le débat post-2015.

3. Créer une position de la société civile sur un cadre d'action post 2015, qui sera soumis au groupe de travail de l'ONU sur l'après 2015, au groupe de haut niveau des Nations Unies sur l'après 2015, au bureau du Secrétaire Général ainsi qu'aux gouvernements nationaux.

1.4 Conseils d'utilisation de ce guide

Ce guide pratique doit être utilisé avec les objectifs suivants :

1. Comprendre les processus internationaux intergouvernementaux (menés par les Nations Unies) pour la conception d'un cadre post-2015.
2. Comprendre comment les OSC peuvent travailler ensemble pour influencer les processus nationaux, régionaux et mondiaux sur le cadre post-2015.
3. Développer une position de la société civile sur un cadre post-2015 basée sur les discussions nationales et locales.
4. Comprendre les discussions actuelles sur le contenu potentiel du cadre post-2015.

2) Le contexte international – les processus intergouvernementaux et des Nations Unies

Cette section souligne les étapes préliminaires arrêtées par l'ONU sous la direction de son Secrétaire Général afin de

considérer un nouvel agenda de développement à l'échéance de l'accord sur les OMD en 2015. Les informations présentées ici sont de nature générale. En effet, les principales caractéristiques des consultations sont encore en cours de définition au moment de la publication de ce guide.

2.1 Cadre général

Le rapport annuel 2011 du Secrétaire Général « [Accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : options pour une croissance durable et partagée et enjeux de l'action des Nations Unies en faveur du développement au-delà de 2015](#) » énonce les principes généraux du processus post-2015. Il rappelle notamment la nécessité de stimuler un processus transparent, ouvert et sans exclusion auquel participeront de multiples parties prenantes. Il mentionne également qu'il convient d'utiliser les mécanismes et processus mondiaux, régionaux et nationaux existants afin de garantir que les discussions incorporent les enseignements et les expériences de tous les acteurs.

Au niveau de la substance, le Rapport recommande comme point de départ des discussions pour le nouvel agenda de développement au-delà de 2015 de s'appuyer sur les valeurs et les principes de la Déclaration du Millénaire. Il préconise également de se baser sur les résultats de l'analyse approfondie, de grande ampleur et sans exclusion du cadre actuel des OMD. Celle-ci doit s'inscrire dans le contexte des défis futurs du développement mondial.

2.2 Processus de consultation

L'ONU a commencé son programme de travail pour susciter un dialogue transparent, ouvert et sans exclusion sur l'agenda post-2015 ; dialogue auquel participeront toutes les parties prenantes, dont les acteurs de la société civile. Les **discussions mondiales sur l'après-2015** seront cruciales pour recueillir les voix des citoyens. Cet effort global de l'ONU va être mené par ses équipes de communication avec l'objectif de bénéficier de la prolifération des réseaux sociaux et des outils Internet, ainsi que de la diffusion rapide des technologies mobiles ; dans l'optique de faciliter une interaction ouverte et des échanges d'informations avec les citoyens du monde entier. Comme mentionné dans le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies à l'Assemblée Générale en septembre 2011, **la campagne du Millénaire de l'ONU va agir comme un des mécanismes pour atteindre la société civile** afin de collecter les positions et les contributions sur l'agenda post-2015 et de faciliter le dialogue avec le système des Nations Unies.

Le Programme de Développement des Nations Unies (PNUD) et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES) ont été mandatés par le Secrétaire Général pour mener le travail sur le cadre de développement de l'après-2015. Un **Groupe de Travail** d'experts techniques seniors du PNUD et de la DAES, dirigé par Olav Kjørven (PNUD) and Jomo Kwame Sundaram (DAES) et soutenu par le système onusien dans son ensemble, sera mis en place en Janvier 2012 avec pour objectif de définir une vision globale de l'agenda post-2015.

Ledit Groupe de Travail va être chargée de produire une étude qui servira de feuille de route pour le travail du **Groupe de Haut Niveau** que le Secrétaire Général des Nations Unies va nommer en 2012. L'étude va analyser de manière critique le cadre actuel des OMD, répertorier les activités sur la définition d'un agenda post-2015 menées dans le cadre de l'ONU et en dehors, et évaluer les enjeux qui sont devenus plus prééminents dans la dernière décennie.

Dans le cadre de ce travail, le PNUD en collaboration avec les autres agences du Groupe de Développement des Nations Unies (UNDG), a l'intention de :

- soutenir les **consultations au niveau national dans près de 50 pays**. Des notes directrices seront rédigées et distribuées aux équipes pays des Nations Unies afin de faciliter ces exercices. Les consultations vont être menées de manière à faciliter la prise en compte des voix des plus pauvres et des plus vulnérables. Cependant, les modes de consultation vont dépendre des contextes de chacun des pays (N.B. la liste détaillée des pays et des types de soutien offerts sera partagée dès qu'elle sera disponible).
- Le PNUD va aussi faciliter **8 consultations régionales/mondiales** afin de discuter des questions thématiques et transversales de l'agenda mondial post-2015 telles que les inégalités, la durabilité, la démographie et la gouvernance.

Il est posé comme principe général que les organisations de la société civile seront invitées à participer à tous les niveaux des consultations.

2.3 Chronologie des dates clés

DATE	EVENEMENT
Janvier 2012	Nomination du Groupe de Travail composé d'experts techniques seniors.
Premier semestre 2012 (à confirmer)	Consultations de l'ONU au niveau national.
Fin mai 2012 (à confirmer)	Remise de l'étude du Groupe de Travail d'experts techniques.
Fin juin 2012 (à confirmer)	Nomination du Groupe de Haut Niveau.
20-22 juin 2012	Conférence sur le Développement Durable Rio+20, Rio de Janeiro, Brésil.
Février 2013	Remise du rapport du Groupe de Haut Niveau.
Septembre 2013	Sommet sur les OMD dans le cadre de l'Assemblée Générale des Nations Unies, New York, États-Unis.

3) “Le Monde que nous voulons après 2015” : discussions nationales

Il est impératif que ceux qui sont affectés directement par la pauvreté, les inégalités et les changements climatiques mènent les débats sur l'agenda de développement pour l'après-2015. Les voix des citoyens doivent être entendues et pas seulement écoutées. Des discussions nationales, locales et thématiques vont fournir une plate-forme aux citoyens du monde entier pour :

1. **Amplifier les voix des personnes directement affectées par la pauvreté et l'injustice** et leurs perspectives dans le futur cadre mondial dont nous avons besoin.

2. **Construire une vision globale commune** pour le futur des populations et de la planète, et des stratégies claires qui peuvent être employées au niveau local, national, sectoriel et régional, afin de permettre la concrétisation de ce futur.
3. **Influencer les gouvernements nationaux** et les processus intergouvernementaux pour qu'ils soient en ligne avec les aspirations de la société civile, et tenir les acteurs pour responsables de leurs engagements.

Il est anticipé que les discussions vont prendre place à des niveaux très différents, en ligne et en direct, dans les villes et dans les villages, avec les ouvriers de la santé et les pastoralistes, avec les ingénieurs et les constructeurs, avec les éducateurs et les étudiants,... tous contribuant au monde que nous voulons « Beyond 2015 ».

Cependant, l'enjeu résidera dans la réunion de ces voix si nombreuses et dans la découverte d'aspirations communes et de solutions qui formeront une base pour une position claire et ambitieuse de la société civile. Ce guide pratique a pour objectif de soutenir les réseaux de la société civile dans l'organisation de discussions nationales sur le cadre mondial après-2015.

Les discussions nationales seront synthétisées à la fin de l'année 2012 dans le but de développer une position mondiale consolidée de la société civile avant l'examen de haut niveau des OMD qui aura lieu en 2013 pendant lequel des accords significatifs sur le cadre après-2015 seront susceptibles d'être trouvés.

3.1 Qui inviter aux discussions nationales ?

Étant donné le haut niveau d'intérêt pour les discussions sur l'après-2015, et l'importance d'avoir un processus ouvert, non exclusif et participatif, nous suggérons que les organisateurs fassent des efforts pour inclure un large éventail de représentants. Il importe qu'ils essaient d'assurer la présence de représentants des groupes listés ci-dessous dans le cadre des dialogues nationaux et également locaux :

- **Organisations et groupes de bases (groupes d'agriculteurs, associations d'enseignants, associations étudiantes, associations des familles, associations de jeunesse, associations de jeunes filles, travailleurs de la santé, etc.)**
- **Représentants du secteur du développement (il est également crucial d'inviter les OSC basées en dehors des capitales)**
- **Représentants du secteur de l'environnement**
- **Activistes et praticiens des droits de l'homme**
- **Représentants des mouvements de femme**
- **Représentants du secteur du handicap**
- **Minorités socialement exclues**
- **Syndicats**
- **Mouvements sociaux**
- **Milieu universitaire et cercles de réflexions**
- **Collectivités locales**
- **Groupes religieux**
- **Réseaux et associations parlementaires pertinents**

- **Ministères pertinents des gouvernements nationaux (si approprié)**
- **Représentants pertinents des petites, moyennes et micro entreprises**

4) Influencer le niveau national

Un des objectifs principaux des dialogues nationaux est de s'assurer que les discussions influencent les politiques et pratiques des gouvernements. Ceux-ci réfléchissent activement à leurs engagements en matière d'ODD et ils sont nombreux à être ouverts à des discussions avec la société civile sur l'agenda post-2015. Ainsi, il existe une petite fenêtre d'opportunité pour élever les aspirations des gouvernements et s'assurer que, à l'inverse des ODD qui ont été en partie perçus comme un agenda défini par les gouvernements « du nord », la responsabilité pour le développement d'un cadre post-2015 ambitieux soit mondiale.

Le processus intergouvernemental dirigé par les Nations Unies va impliquer des négociations par les gouvernements nationaux entre maintenant et 2015, et il est probable que l'accord final sur l'après-2015 soit négocié et entériné lors d'une Assemblée Générale. C'est pourquoi il est crucial que les discussions soient utilisées pour influencer à la fois la réflexion des gouvernements nationaux et celle des Nations Unies.

Les discussions nationales doivent résulter en un ensemble de revendications politiques conçues pour le niveau national, qui formeront la base pour des activités de

plaidoyer, de lobbying et pour des campagnes publiques menées d'ici à 2015.

Un certain nombre de stratégies peuvent être utilisées en conjonction avec les discussions nationales pour influencer les gouvernements nationaux et les différentes parties prenantes :

- Délégations de la société civile pour influencer les plus hauts dirigeants politiques
- Soutien aux débats parlementaires sur l'agenda post-2015, en utilisant les résultats des discussions nationales comme contributions
- Utilisation des rencontres avec les politiciens nationaux et locaux pour souligner les messages principaux de l'agenda post-2015
- Mobilisation publique : actes de désobéissance civile non-violente, marches, manifestations de rue, rassemblements, *sit-ins*, veillées aux bougies, concours de bannières
- Communiqués de presse, pétitions, tribunes libres, campagnes en ligne
- Utilisation des TIC et des média sociaux pour mobiliser les opinions, transmettre les réactions et catalyser les débats
- Organiser la participation des écoliers et des collégiens à travers des outils et plateformes appropriés

Une stratégie médiatique doit-être débattue et approuvée avant que les discussions nationales ne débutent. Les média peuvent être un important outil de promotion de l'évènement ainsi qu'un précieux relai amplificateur des problématiques discutées. Les organisateurs doivent contacter les média locaux et nationaux tels que les radios communautaires et les journaux et

les inviter à rapporter les résultats des discussions.

5) Conseils pour les organisateurs et les facilitateurs des discussions nationales

5.1 Introduction

La consultation officielle de l'ONU est susceptible de débuter pendant le premier semestre 2012 et de se terminer au cours de l'année 2013. Étant donné l'engagement des Nations Unies à impliquer la société civile dans le processus, les organisations de la société civile doivent travailler ensemble au niveau national afin de mener des discussions significatives sur le cadre de développement au-delà de 2015, et ce préalablement aux consultations des Nations Unies.

Nous encourageons à tenir les discussions de la société civile deux à trois mois **en avance** des consultations des Nations Unies. Cela laissera suffisamment de temps pour écrire les rapports de ces discussions et les utiliser comme contributions aux consultations. Cela permettra également à la société civile de travailler avec les bureaux nationaux de l'ONU afin de s'assurer de la représentation de la société civile dans les consultations onusiennes.

5.2 Préparatifs

Les travaux préparatoires pour les discussions pourraient inclure une ou plus des options suivantes, selon le temps et les

capacités, le contexte local, et les travaux et recherches déjà entrepris au niveau national. Les pistes présentées ci-dessous doivent être considérées comme des suggestions et non pas comme des obligations.

Cependant, les organisateurs doivent être conscients de la nécessité d'informer leurs membres et leurs invités du contexte international (section 2), des objectifs des discussions (section 3) et des matériaux disponibles sur le contenu potentiel du cadre post-2015 (Annexe 1).

Cartographie des OSC

Les organisateurs doivent vérifier auprès de leurs collègues de Beyond 2015 et du GCAP si des OSC nationales sont déjà engagées dans la campagne. En collaboration avec ces organisations, ils doivent cartographier les OSC locales et nationales qui travaillent déjà sur la question de l'après-2015, ou qui sont susceptibles d'être intéressées par cette problématique. Quand cela est possible et approprié, un groupe de pilotage formé par plusieurs parties prenantes peut-être mis en place afin d'aider à renforcer l'appropriation du processus et à assurer le suivi de l'agenda en matière de plaidoyer.

Atteindre une large variété d'OSC

Afin de garantir la représentativité, le caractère inclusif et la légitimité des discussions, les organisateurs doivent faire des efforts pour atteindre les différents types d'OSC suggérés dans la section 3, particulièrement les communautés socialement exclues. Les participants doivent refléter la diversité de la société civile en termes de types et de rôles des OSC, d'origine géographique, etc. Ils doivent inclure un mélange d'experts du

plaidoyer, de spécialistes des programmes, de représentants des communautés de base, etc. De plus, les organisateurs doivent tâcher de trouver un équilibre des genres parmi les personnes qui participent aux discussions.

Partage de l'information avec les membres

Partant du principe que de nombreuses OSC locales et nationales seront relativement peu informées au sujet des débats sur l'après-2015 (étant donné que nous nous situons encore plusieurs années avant l'échéance), les organisateurs pourraient souhaiter partager les informations sur l'importance d'influencer les négociations internationales sur le cadre post-2015, en amont des discussions nationales. Cela pourrait se faire via l'envoi d'un email soulignant le contexte international (section 2) et les objectifs des discussions de la société civile (section 3). Ces points pourraient également être incorporés dans la session d'introduction aux discussions afin de développer une compréhension commune et un même point de départ entre les participants.

Le nombre maximum de participants devra être déterminé par les organisateurs en fonction des capacités et des ressources disponibles. Les OSC internationales travaillant dans un pays doivent également être invitées à participer aux discussions. Cela n'empêche pas de prévoir un temps dédié à l'expression des vues des OSC locales et nationales (entre elles), si cela est jugé nécessaire.

Discussions à distance ?

Les organisateurs doivent considérer le mode le plus approprié pour les discussions. Dans les cas où la distance

physique empêche la participation des personnes basées en dehors de la capitale, il peut être préférable d'être imaginaire et d'utiliser d'autres moyens qu'une réunion : emails, téléphone, forums sur Internet, etc.

5.3 Définir l'agenda

Le temps minimum conseillé pour ces discussions est d'une journée – cela devrait être suffisant pour que les participants comprennent le contexte international ; appréhendent la manière dont les discussions nationales entrent dans le cadre de la campagne internationale « le monde que nous voulons après 2015 » et les processus internationaux ; explorent et discutent les éléments de discussion déjà existants (section 6) ; explorent les questions qu'ils jugent comme les plus appropriées pour le cadre post-2015 ; esquissent des conclusions et des recommandations pour les niveaux nationaux et internationaux.

Afin de garantir un degré significatif d'uniformité dans le contenu des discussions nationales, un ordre du jour standard est proposé. Les points à l'ordre du jour constituent des éléments essentiels du processus consultatif de la société civile qui permettront de contribuer à une éventuelle position de la société civile sur un cadre post-2015.

5.4 Suggestion d'agenda

L'agenda suggéré ci-dessous donne une indication sur la manière dont les discussions peuvent être structurées sur une journée au minimum. Une réunion de suivi (non évoquée dans ce guide) avec les participants pourrait également être utile

afin d'approfondir les réflexions sur les problématiques spécifiques qui devraient être incluses dans le cadre sur l'après-2015.

Objectifs conseillés

- Introduire le contexte international autour du processus sur l'après-2015
- Introduire les processus de discussions de la société civile
- Bâtir une compréhension par la société civile des débats existants sur le potentiel contenu du cadre post-2015
- Définir les enjeux clés perçus par la société civile pour le cadre post-2015. Il est possible d'inclure des objectifs et indicateurs spécifiques, et des mécanismes de responsabilité qu'il serait nécessaire de mettre en place pour que les citoyens puissent participer pleinement.

1. Présentation du contexte international – les organisateurs peuvent envisager inviter un représentant des Nations Unies pour donner une présentation (section 2)

- a. Description des points pertinents de l'architecture des Nations Unies
- b. Description des processus de consultation des Nations Unies et des discussions internationales liées
- c. Informations sur la chronologie
- d. Questions et réponses

2. Présentation des discussions de la société civile, y inclus

- a. Situer les discussions nationales dans les processus

globaux de discussion de la société civile

- b. Buts et objectifs du processus
- c. Vue d'ensemble des OSC et des pays participants
- d. Résultats attendus
- e. Questions et réponses

3. Présentation du contenu

- a. Réflexion sur les progrès relatifs aux OMD et à leur mise en œuvre au niveau national ainsi qu'à leurs implications sur le cadre post-2015
- b. Description des différentes propositions en matière de contenu (Annexe 1)
- c. Description des autres discussions de la société civile
- d. Questions et réponses

4. Déterminer les problématiques clés qui doivent figurer dans le cadre sur l'après-2015

- a. Problématiques pour un accord global - aucune ne devant concerner exclusivement les pays en développement
- b. Problématiques allant au-delà des questions de développement
- c. Réactions

5. Déterminer les recommandations clés et les revendications politiques pour le gouvernement national en relation avec les discussions internationales sur le cadre post-2015

Voir l'Annexe 2 pour un exemple de Programme.

5.5 Consigner les résultats des discussions de la société civile

Il importe que les résultats de toutes les discussions régionales et nationales soient consignés et synthétisés afin qu'ils contribuent aux discussions menées par la société civile au niveau international. Le rapport doit être d'une longueur de trois à six pages et doit suivre le format suggéré (Annexe 4). Les adresses email des participants doivent être enregistrées afin de faciliter les communications et un investissement à plus long-terme dans la campagne.

Les rapports doivent être soumis dans le mois suivant les discussions. Les organisateurs sont encouragés à soumettre les éléments d'information additionnels, ainsi que les photos et les vidéos, qui seront mis en ligne.

Il est suggéré que les organisateurs identifient un groupe noyau de personnes ressources familières du processus international sur l'après 2015. Ces personnes ressources devraient être capables de guider les discussions et de les résumer lors des sessions de feedback et dans les comptes rendus.

Des sessions parallèles devraient être encouragées afin de documenter les conclusions des discussions, en utilisant le format présenté dans l'Annexe 4.

Points clés à inclure dans le rapport:

- a. Résumé
- b. Processus de discussion et contexte politique
- c. Problématiques clés abordées
- d. Analyses et recommandations

Un preneur de notes sera désigné. Il sera en charge du rapport,

Tous les rapports des discussions doivent être envoyés à : twww@beyond2015.org

Ils seront publiés sur:

- www.beyond2015.org
- www.whiteband.org

Les coalitions nationales du GCAP pourraient souhaiter utiliser les résultats, en s'appuyant sur les Chartes existantes « le monde que nous voulons », afin de soutenir la création de revendications politiques de portée nationale.

5.6 Contacts clés

Ce Guide pratique a été créé suite à un partenariat entre Beyond 2015, GCAP et UN Millennium Campaign. Ces associations travaillent ensemble pour garantir un processus participatif et non exclusif de conception d'un cadre mondial pour l'après-2015.

GCAP, Rajiv Joshi

Outreach Director

E: Rajiv@whiteband.org

T: +1 917 545 6101

Beyond 2015, Leo Williams

International Coordinator

E: lwilliams@concordeurope.org

T: +32 2 743 8797

UN Millennium Campaign, Xavi Longan

Programme Analyst

E: xavier.longan@undp.org

T: +3493342877

Annexe 1: Présentation des discussions autour du contenu

Un certain nombre de discussions sur l'après 2015 ont déjà pris place au niveau international. Le GCAP a notamment accueilli des discussions sur « Beyond 2015 » pendant le Sommet de Haut Niveau des Nations Unies sur les OMD en 2008. De la même manière, des discussions ont eu lieu plus récemment - avant l'examen de haut niveau des OMD en 2010 et lors de l'Assemblée mondiale de CIVICUS en 2011. Plusieurs problématiques communes ont été soulevées lors de certaines de ces discussions dont :

- La nécessité d'un processus non exclusif, mondial et participatif qui place les personnes vivant dans la pauvreté au centre du « nouvel » agenda du développement
- L'importance de tirer les leçons des OMD et de comprendre ce qui a et ce qui n'a pas fonctionné
- Le sentiment que des étapes radicales sont requises urgemment pour répondre aux enjeux systémiques qui n'ont pas été pris en compte par le cadre actuel des OMD

Cette section propose un résumé des discussions qui ont déjà été menées sur le contenu d'un futur cadre. Elle souligne également quelques questions cruciales qui ont été soulevées par la société civile, les gouvernements et la communauté universitaire.

A1.1 La Déclaration du Millénaire

Dans le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies sur les OMD (juillet 2011), le monde est encouragé à revisiter « Les valeurs et principes avalisés par les dirigeants mondiaux dans la Déclaration du Millénaire » au moment des réflexions sur un nouveau cadre. Le rapport énonce les six valeurs fondamentales de la Déclaration du Millénaire :

- (i) Liberté et tolérance: les libertés individuelles pour une gouvernance démocratique et participative ;
- (ii) L'égalité entre les nations et les personnes ;
- (iii) Solidarité: la solidarité pour gérer les défis mondiaux en se fondant sur l'équité et la justice sociale ;
- (iv) Tolérance à l'égard de la diversité des croyances, des cultures et des langues ;
- (v) Respect de la nature pour un développement durable ;
- (vi) Partage des responsabilités en ce qui concerne la gestion, à l'échelle mondiale, du développement économique et social.

La Déclaration souligne six objectifs spécifiques qui doivent permettre de faire de ses valeurs des réalités et notamment : la paix, la sécurité et le désarmement ; le développement et l'éradication de la pauvreté ; la protection de l'environnement ; les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance ; la protection des populations vulnérables ; des considérations pour les besoins particuliers de l'Afrique ainsi que pour la nécessité de renforcer les Nations Unies.

Le Secrétaire Général suggère que, « *En considérant les éléments d'une action en faveur du développement au-delà de 2015, la communauté mondiale pourra, comme point de départ, reconsidérer les valeurs et principes de la Déclaration du Millénaire pour renouveler sa vision du développement mondial à la lumière des défis actuels.* »

Voir:

http://unstats.un.org/unsd/mdg/Resources/Static/Products/SGReports/66_1/A_66_126_F.pdf

A1.2 Les « Indispensables » de Beyond 2015

Les « Indispensables » ont été rédigés par des représentants de Caritas (Guinée Bissau), de FEC (Portugal), d'Ecoweb (Philippines), d'Amnesty International (bureaux de Suisse, du Sénégal et du Burkina Faso), de la REPAOC (réseau régional de l'Afrique de l'Ouest), de CONCORD (réseau européen), d'Ubuntu (Espagne), de CIDSE (réseau international des organisations de développement catholiques), du Centre for Social Concern (Nigéria), de la Commission Justice Développement et Paix/Caritas (Nigéria), de la CAFOD (UK), de Trocaire (Irlande) de Bond (RU) lors du Forum Social Mondial de Février 2011.

Ces "indispensables" ont été consolidés lors d'une réunion qui a rassemblé quelques 100 organisations et individus pendant le Forum. Une consultation mondiale a ensuite été menée et des commentaires ont été reçus de près de 40 organisations du monde entier. Ces commentaires ont été incorporés dans les

« indispensables », qui incluent une section spécifique sur le contenu – voir plus bas :

- a) Le cadre doit énoncer des objectifs mondiaux, ainsi que des cibles nationales contextualisées pour les pays développés et pour les pays en développement afin de permettre un développement mondial durable et équitable, et l'éradication de l'extrême pauvreté.
- b) Le cadre doit respecter pleinement les lois et les cadres en matière de droits humains internationaux.
- c) Le cadre doit accentuer la réforme des structures existantes qui perpétuent la pauvreté et les inégalités.
- d) Le cadre doit reconnaître que l'aide internationale est seulement un élément d'une approche équilibrée du développement.
- e) Le cadre doit adresser
 - Les causes premières de la pauvreté et de l'injustice dans tous les pays, du plus riche au plus pauvre.
 - L'injustice et les inégalités.
 - La durabilité environnementale et les changements climatiques.
 - La responsabilité des gouvernements nationaux de gérer durablement leurs ressources naturelles et financières.
 - La responsabilité de la communauté internationale à soutenir les pays en développement en réponse aux enjeux mondiaux par le respect de leurs engagements en matière d'APD ainsi que par des mécanismes de financement

redistributifs qui généreront des finances additionnelles prévisibles.

- La responsabilité des gouvernements des pays en développement de respecter leurs engagements en matière de développement.

Il est important de noter que lors de chaque consultation organisée par Beyond 2015 jusqu'à ce jour (au niveau européen à Bruxelles, au niveau international à Montréal et au niveau national au Danemark) les participants ont souligné que **les inégalités, la justice en matière de genre, les droits de l'homme et la durabilité environnementale** sont des points clés du cadre sur l'après-2015.

Voir:

<http://beyond2015.org/fr/document/indispensables-essentiels-contenu>

A1.3 Objectifs du Millénaire pour la Consommation

Les Objectifs du Millénaire pour la Consommation (OMC) visent à établir des cibles en matière de consommation afin de motiver les riches du monde à consommer de manière plus durable et à rendre le chemin de développement humain plus viable. Le concept des OMC a été proposé formellement pendant les sessions de Janvier 2011 des Nations Unies, au moment des préparatifs pour la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable, UNCSD 2012 (ou Rio +20) qui se tiendra au Brésil.

Les OMC les plus évidents et les plus facilement mesurables cibleraient :

1. La réduction des émissions de dioxyde de carbone.
2. Énergie (économie, part des énergies renouvelables).
3. Eau (économie, qualité).
4. Réduction de la pollution (effluents liquides et gazeux, déchets solides, et déchets toxiques).

D'autres domaines pourraient être inclus : transport efficace ; empreinte urbaine et logements durables ; utilisation des sols, déforestation et perte de la biodiversité ; sécurité alimentaire, agriculture durable et régimes alimentaires plus sains ; modes de vie durables ; diminution du temps de travail et amélioration des conditions de travail ; et progressivité de l'impôt. Certaines dépenses gouvernementales pourraient également être prises en compte, comme les dépenses en matière d'armement qui sont de 1600 milliards USD par an.

Pour une liste plus complète voir:

<http://www.mcgforum.org/wp-content/uploads/2011/08/Table-MCG-Summary-v2.pdf>

A1.4 Proposition du Centre pour l'Innovation dans la Gouvernance Internationale (CIGI) et de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge (IFRC)

Le Centre pour l'Innovation dans la Gouvernance Internationale (CIGI) et la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge (IFRC) ont organisé une réunion d'experts du développement, de représentants d'organisations internationales et d'instituts de recherche, ainsi que d'experts en matière de politique et de gouvernance pour discuter d'un

paradigme du développement pour l'après-2015. Le groupe s'est rencontré pendant quatre jours, du 20 au 24 juin 2011, à Bellagio en Italie.

L'objectif principal de cette réunion était d'identifier des options en matière de successeurs potentiels aux OMD. Des options préliminaires avaient été distribuées avant la rencontre sur la base des discussions de Février 2011 qui s'étaient déroulées à Genève. Les discussions de Bellagio se sont concentrées sur la manière d'encadrer certaines problématiques du développement et sur les éléments des questions complexes à inclure afin d'améliorer les options proposées pour les Objectifs post-2015.

LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU CIGI POUR L'APRES 2015	
OBJECTIF	INDICATEUR
1. Réduire la pauvreté	Améliorer les conditions de vie des pauvres
2. Garantir une alimentation suffisante et une eau potable	Eradiquer la faim ; réduire l'obésité ; et assurer l'accès à l'approvisionnement en eau potable et à des services sanitaires
3. Réaliser l'instruction universelle	S'assurer que les citoyens ont les compétences de base pour contribuer à leurs sociétés
4. Promouvoir des vies plus saines	Réduire les maladies et les décès évitables
5. Diminuer la violence	Protéger les citoyens – particulièrement les femmes, les enfants et les groupes vulnérables – de la violence et de la menace de la violence
6. Promouvoir l'égalité des sexes	Autonomiser les femmes et éliminer les discriminations envers les femmes et les filles
7. Préserver l'environnement	Garantir une meilleure gestion des ressources limitées de la Terre
8. Atteindre une connexion universelle	Créer des liens indéfectibles
9. Améliorer la réduction des catastrophes naturelles et la gestion de crise	Accroître les capacités de gestion des catastrophes naturelles et des crises
10. Droits civils et politiques	Garantir le droit des peuples à être politiquement actifs et engagés dans les processus de décision
11. Gouvernance mondiale bonne et équitable	Garantir une participation juste, transparente et responsable dans les organisations internationales
12. Règles économiques équitables	Garantir que les règles de l'économie mondiale promeuvent le développement économique

Pour plus de détails, voir : <http://www.cigionline.org/project/toward-post-2015-development-paradigm>

A1.5 Objectifs de Développement Durable (SDG)

La Colombie a proposé un ensemble de SDG comme contribution à la conférence Rio+20 dans l'optique de transformer les débats sur l'économie verte et le développement durable en des objectifs

tangibles. Les SDG seraient basés sur l'agenda 21 car celui-ci reprend déjà les conditions pour un développement durable. La proposition colombienne suggère le ciblage suivant :

- **Marchés et politiques de marchandises**
- **Pauvreté**

- **Consommation**
- **Dynamiques démographiques et durabilité**
- **Protection et promotion de la santé humaine**
- **Viabilité des établissements humains**
- **Intégration de l'environnement et du développement dans les processus de décision**
- **Atténuation et adaptation du changement climatique**
- **Ressources agricoles, déforestation et désertification**
- **Agriculture durable et sécurité alimentaire**
- **Diversité biologique**
- **Protection des océans et des ressources en eau douces**

Il y a des éléments positifs dans cette proposition des SDG, par exemple le fait qu'ils énoncent des objectifs globaux (au lieu d'objectifs limités aux pays en développement). Cependant les propositions sont pour le moment assez vagues et elles semblent se développer en parallèle des OMD plutôt qu'en complément. Cela pourrait diminuer les tentatives de réalisation d'un ensemble d'objectifs et les efforts de développement d'un agenda global post-2015.

Pour plus de détails, voir: [http://www.eclac.org/rio20/noticias/paginas/6/4/3906/2011-613-Rio+20-Note by the secretariat Colombia note.pdf](http://www.eclac.org/rio20/noticias/paginas/6/4/3906/2011-613-Rio+20-Note%20by%20the%20secretariat%20Colombia%20note.pdf)

La conférence réunissant l'ONU et les ONG en septembre 2011 a apporté des suggestions qui complètent les propositions de la Colombie sur les SDG, notamment :

SDG – ACCES A L'INFORMATION : D'ici à 2022, les gouvernements vont décréter et mettre en œuvre les lois en matière de liberté de l'information. Celles-ci donnent aux populations le droit d'obtenir des informations précises et véridiques détenues par leur gouvernement, surtout en matière environnementale. Les gouvernements vont activement rendre disponible et public pour toutes les parties prenantes les informations et les données utiles, précises et véridiques dans les formats et les langues appropriées et notamment sur Internet. Ces lois devraient inclure la protection des dénonciateurs et devraient s'étendre à la diffusion d'informations par les sociétés.

SDG – PARTICIPATION DU PUBLIC : D'ici à 2022, les gouvernements devront s'assurer que le volontariat et l'engagement citoyen sont inclus dans les plans d'action mondiaux, nationaux et locaux sur la mise en œuvre du développement durable et sur le bien-être des individus. Ils devront également s'engager à créer un environnement participant à l'engagement citoyen et au volontariat, et incluant la participation obligatoire du public dans (a) l'approbation des projets majeurs de développement et des procédures d'études d'impact environnemental (b) la rédaction de politiques, de lois et de règlements en matière de développement durable au niveau national et (c) les décisions administratives telles que celles sur les droits à polluer.

SDG – ACCES AUX REPARATIONS ET AU RECOURS: D'ici à 2022, les gouvernements vont adopter et mettre en œuvre les lois garantissant un accès

effectif à des actions judiciaires et administratives concernant le développement durable, incluant la possibilité de réparations et de recours. En particulier, ils vont garantir que les coûts de ces actions soient raisonnables et accessibles pour les gens concernés et que l'accès à ces actions soit disponible en étendant le droit d'ester en justice et les autres moyens aux personnes et organisations intéressées.

SDG – JUSTICE ENVIRONNEMENTALE POUR LES PAUVRES ET LES MARGINALISES : D'ici à 2022, les gouvernements vont adopter des lois qui obligeront les agences gouvernementales à prendre des mesures appropriées pour fournir de l'information et inclure les personnes vivant dans la pauvreté, les femmes et les autres groupes désavantagés quand ils prennent des décisions en matière de développement durable.

Pour plus d'informations, voir: <http://www.un.org/wcm/webdav/site/ngocoference/shared/Documents/Final%20Declaration/Chair%27s%20Text.pdf>

A1.6 Bonheur National Brut (BNB)

Les quatre piliers du Bonheur National Brut du Bhoutan sont la promotion du développement durable, la préservation et la promotion des valeurs culturelles, la sauvegarde de l'environnement naturel et la mise en place d'une bonne gouvernance. La collaboration entre un groupe international d'universitaires et des recherches empiriques, ont permis au Centre pour les études du Bhoutan de définir plus précisément ces quatre piliers

à travers l'établissement de huit facteurs: santé spirituelle, mentale et physique ; gestion du temps ; vitalité sociale et communautaire ; vitalité culturelle ; éducation ; niveaux de vie ; bonne gouvernance et vitalité écologique.

Une deuxième génération du concept de BNB a été proposée en 2006 qui considère le Bonheur comme un indicateur de mesure du développement socio-économique. Il le mesure en analysant sept domaines de développement. La valeur du BNB proposée est un indice basé sur la moyenne par habitant des indicateurs suivants :

- **Bien être économique**: calculé par le biais d'études directes et de mesures statistiques d'indicateurs économiques comme la dette des consommateurs, le revenu moyen par rapport à l'indice des prix à la consommation et la distribution des revenus
- **Bien-être environnemental** : calculé en fonction d'études directes et de mesures statistiques d'indicateurs environnementaux comme la pollution, le bruit et le trafic.
- **Bien-être physique** : calculé par des de mesures statistiques d'indicateurs de santé physique comme les maladies graves
- **Bien être mental** : calculé par le biais d'études directes et de mesures statistiques d'indicateurs de santé mentale comme l'usage des antidépresseurs, l'augmentation ou la baisse du nombre de patients en psychothérapie

- **Bien-être au travail** : calculé par le biais d'études directes et de mesures statistiques d'indicateurs du travail comme les demandes d'emploi, les changements de travail, les plaintes et procès relatifs au lieu de travail
- **Bien-être social** : calculé par le biais d'études directes et de mesures statistiques d'indicateurs sociaux comme la discrimination, la sécurité, le taux de divorce, les plaintes en matière de conflit domestiques et les procès familiaux, les procès publics, les taux de criminalité
- **Bien-être politique** : calculé par le biais d'études directes et de mesures statistiques d'indicateurs politiques comme la qualité de la démocratie locale, les libertés individuelles et les conflits étrangers

David Cameron et Nicolas Sarkozy ont exploré les concepts d'indice du Bonheur au Royaume Uni et en France. En septembre 2011, Jeffrey Sachs a affirmé son soutien au BNB.

A1.7 Bien être humain

Les idées autour de ce concept sont en train d'émerger. Elles visent à compléter les manières plus traditionnelles et matérielles de mesurer la pauvreté et la privation.

La commission récemment nommée par le Président français Nicolas Sarkozy est une des tentatives récentes de trouver des modes de calcul alternatifs du progrès. La commission qui comprenait Joseph Stiglitz et d'Amartya Sen, a identifié huit dimensions du bien-être qui sont considérées comme indispensables pour des vies heureuses et épanouies :

- Les conditions de vie matérielles
- La santé
- L'éducation
- Les activités personnelles dont le travail
- La participation à la vie politique et la gouvernance
- Les liens et rapports sociaux
- Environnement (état présent et à venir)
- Sécurité tant économique que physique

Pour plus d'informations, voir:

http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf

Annexe 2. Exemple de Programme

SESSION	CONTENU	TYPE
Session d'ouverture	<p>Lancement officiel des processus de discussion par un représentant de l'organisation</p> <p>Aperçu des besoins et du contexte pour les discussions sur l'après-2015</p>	Plénière
Session 1	<p>Contexte International (représentant des NU)</p> <p>Questions et Réponses</p>	Plénière
Session 2	<p>Aperçu des processus de la société civile</p> <p>Pertinence du cadre post-2015 dans le contexte national :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Leçons à tirer de l'expérience des OMD • Réflexion sur les discours sur les OMD et notamment sur la façon dont la responsabilité des citoyens a été garantie jusqu'à présent et dans le futur ; thèmes, stratégies et opportunités <p>Questions et réponses</p>	Plénière
Session 3	<p>Présentation des discussions menées depuis 2008 sur la nécessaire conception d'un cadre pour l'après-2015</p> <p>Identification des problématiques clés qui devront être contenues dans le cadre</p> <p>Questions suggérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les problématiques les plus importantes pour les populations et pour la planète qui devront être reprises dans le futur cadre ? • A quoi doit ressembler le prochain cadre (objectifs et indicateurs, quelque chose d'autre ?) • Sur quels principes spécifiques le cadre doit-il se baser ? Quelles stratégies opérationnelles doivent être intégrées pour qu'il soit pleinement effectif au niveau national et local ? • Réactions et discussion. <p>La contribution de cette session devrait consister en la détermination d'une liste de problématiques clés.</p>	<p>Plénière</p> <p>Ateliers (chaque groupe travaillant sur une ou deux questions)</p> <p>Plénière</p>
Session 4	<p>Approfondir le contenu des discussions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ordonner les problématiques par ordre de priorité • Prendre les trois ou quatre problématiques identifiées comme principales – comment peuvent-elles être incluses dans le cadre sur l'après- 2015 ? <p>Réactions</p>	<p>Plénière</p> <p>Ateliers</p> <p>Plénière</p>
Session 5	<p>Aller plus loin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principales revendications pour le niveau national • Prochaines étapes au niveau national et régional • S'assurer que les discussions de la société civile soient incorporées dans les consultations des Nations Unies (compte-rendu et contact avec les bureaux nationaux de l'ONU) • Opportunités pour des synergies et des engagements au niveau régional et mondial 	Plénière

Annexe 3 : A propos de nous

A3.1 En savoir plus sur GCAP / Le monde que nous voulons

L'Appel Mondial à l'Action contre la Pauvreté (GCAP) représente la plus grande alliance mondiale de la société civile appelant à la fin de la pauvreté et des inégalités. Elle rassemble des coalitions nationales et des groupes – tels que les femmes, les jeunes, les personnes exclues socialement, ainsi que des organisations internationales travaillant ensemble dans plus de 130 pays.

GCAP vise à s'attaquer aux institutions et aux processus qui perpétuent la pauvreté et les inégalités. Elle développe aussi des plaidoyers ciblés et des campagnes d'action au niveau national et mondial.

Le monde que nous voulons en 2015 est un processus de la société civile lancé en 2010 pour encourager les actions menées par les citoyens et les plaidoyers pour accélérer les efforts en vue d'assurer un monde juste au-delà de 2015, au moment où les OMD doivent arriver à échéance alors que des millions d'hommes, de femmes et d'enfants vivront encore dans la pauvreté.

L'initiative a été lancée à la suite d'une conférence de dirigeants de la société civile du sud organisée par GCAP et CIVICUS à Johannesburg en Février 2010 – en amont du Sommet d'examen des OMD de 2010.

Des chartes du monde que nous voulons en 2015 ont déjà été développées en Asie du Sud, en Europe et dans un certain nombre de pays d'Afrique (« La Zambie que nous voulons »), ainsi que parmi les groupements thématiques (« Le monde que les femmes veulent » et « le monde que les veuves veulent »). Des citoyens et des organisations

de plus de 130 pays mènent cette campagne dans le cadre de GCAP et de la campagne mondiale « Debout contre la pauvreté ». Des audiences sur la pauvreté et des tribunaux climatiques ont également été mis en place dans plus de 25 pays. Les résultats de ces initiatives seront utilisés comme contributions pour le processus post-2015 – ils sont déjà disponibles sur le site Internet du GCAP.

Pour plus d'informations: www.whiteband.org

A3.2 En savoir plus sur Beyond 2015

Beyond 2015 est une campagne internationale qui rassemble des OSC et des universitaires du monde entier qui souhaitent accélérer le processus de planification de l'après 2015. L'initiative a été créée en novembre 2010. Depuis novembre 2011, elle représente la plus grande campagne internationale s'efforçant d'influencer la création d'un agenda du développement mondial pour l'après 2015. Beyond 2015 rassemble plus de 280 organisations, dans plus de 60 pays du monde entier.

Pour plus de détails sur la campagne : www.beyond2015.org

A3.3 En savoir plus sur la Campagne du Millénaire des Nations Unies

La Campagne du Millénaire des Nations Unies est une initiative de plusieurs agences créée en 2002 par le Secrétaire Général afin de stimuler un mouvement auto-entretenu qui galvanisera les engagements et les capacités de larges segments de la société à renforcer la prise de conscience et à mobiliser l'opinion publique en soutien aux OMD.

Pour plus de détails sur la campagne : www.endpoverty2015.org

Annexe 4 Modèle de Compte-rendu pour les discussions nationales

1 - Résumé

- a- Date et lieu de la consultation
- b- Nom et email du rapporteur
- c- Nombre de participants
- d- Liste des participants avec les informations suivantes :
 - Nom
 - Organisation représentée
 - Type d'OSC représenté
 - Genre
 - Position au sein de l'organisation
 - Adresse email
- e- Agenda utilisé et liste des présentations données (avec les fichiers électroniques en attachement)
- f- Photos/vidéos

2- Processus de délibération et contexte politique

- a- Souligner des aspects positifs ou négatifs des discussions, en utilisant des évaluations ou des commentaires des participants
- b- Souligner des informations sur les positions nationales/régionales sur le processus sur l'après 2015, les enjeux clés identifiés pour influencer leurs réflexions/positions

3- Principales problématiques discutées

- a- Souligner la préférence pour le type de cadre souhaité et en expliquer les raisons
- b- Lister les questions principales identifiées comme indispensables pour le futur cadre, par ordre d'importance
- c- Si possible/pertinent, souligner les idées les plus importantes liées aux problématiques identifiées comme les plus cruciales
- d- Résumer les questions particulièrement importantes qui ont émergé des discussions (par exemple les points de vue divergents selon les types d'OSC)
- e- Souligner quel type de contenu existant a été le mieux reçu par les participants, et pourquoi

4- Analyses et recommandations

- a- Identifier les principes clés recommandés (en contraste des problématiques clés), avec une courte phrase d'explication
- b- Identifier et suggérer la manière la plus optimale d'utiliser les résultats des discussions pour influencer les politiques nationales/ les discussions internationales sur un cadre post-2015
- c- Indicateurs suggérés pour les problématiques, si identifiés
- d- Identifier des standards minimums pour le contenu du cadre post-2015 qui pourraient s'appliquer à tous les pays
- e- Informations complémentaires – points de consensus forts, vues largement divergentes

Tous les droits sont réservés: The Global Call To Action Against Poverty, Beyond 2015 et United Nations Millennium Campaign. Décembre 2011. Plus d'information sur: www.beyond2015.org



Beyond2015